



Dès le 1^{er} avril 2019
Nouveaux jours de ramassage
porte-à-porte deux fois par semaine

	Ramassage porte-à-porte	Points de collecte	Ecopoint mobile	Points de vente	Déchetterie du Verney	Compost individuel
Aluminium		■	■		■	
Ampoules à filament	■					
Ampoules basse consommation			■	■	■	
Appareils électriques et électroniques			■	■	■	
Boîtes de conserve		■	■		■	
Branchages					■	■
Capsules de café en alu type Nespresso			■	■	■	
Capsules de café en plastique	■					
Cartons souillés (cartons à pizza, etc.)	■					
Casseroles, poêles			■		■	
Céramiques					■	
Couches-culottes	■					
DVD, cassettes vidéo	■			■	■	
Emballages (alu, carton, verre)			■		■	
Emballages (plastiques, surgelés, composites, souillés)	■					
Fer-blanc		■	■		■	
Huiles minérales et végétales			■		■	
Inertes (béton, gravier, pierres, etc.)					■*	
Lavures (aliments crus/cuits)			■		■	■
Litière pour animaux	■				■	■
Marc de café, thé (sans emballage plastique)	■		■		■	■
Médicaments			■	■	■	
Métaux (autre que fer-blanc)					■	
Meubles (bois, plastique, éléments métalliques)					■	
Miroirs					■	
Néons			■		■	
Papiers, cartons	■		■		■	
Papiers souillés	■					
Peintures, solvants			■	■	■	
PET		■	■	■	■	
Piles			■	■	■	
Plastiques (PET exclu)	■			■	■	
Pneus				■	■**	
Porcelaine					■	
Produits cosmétiques					■	
Produits phytosanitaires				■	■	
Produits toxiques		■	■	■	■	
Textiles en bon état et usagés, chaussures propres par paires		■	■		■	
Textiles souillés	■					
Végétaux					■	■
Verre (débris de verre)					■	
Verre (bouteilles)		■	■		■	

* Volume inférieur à 0,5 m³
** Le dépôt des pneus est payant: 5 francs/pneu, et 8 francs/pneu+jante

Sacs pour circonstances spéciales

La Commune offre 80 sacs à chaque naissance ainsi qu'aux nouveaux résidents ayant des enfants de moins de 3 ans. Les bénéficiaires reçoivent des bons selon les critères suivants:

- 80 sacs pour les enfants de 0 à 12 mois
- 50 sacs pour les enfants de 13 à 24 mois
- 30 sacs pour les enfants de 25 à 36 mois



Les bons sont à présenter à la Boutique Baz'art de l'Association Tremplin (rue de l'Hôtel-de-Ville 10), ouverte tous les après-midis de 14h à 18h et le mardi matin de 8h à 12h.



Les personnes souffrant d'incontinence reçoivent 20 sacs par année, sur présentation d'un certificat médical. Ils sont à retirer auprès du Service infirmier, par l'intermédiaire du CMS.

Collecte du PET

Les magasins qui les commercialisent ont l'obligation de reprendre gratuitement les emballages PET vides. Facilement reconnaissables à leur logo, ceux-ci peuvent également être déposés à la déchetterie et à l'écopoint mobile. Pour rappel, le PET, ce sont uniquement les bouteilles de boissons sucrées et d'eau, claires et transparentes, mais pas les bouteilles d'huile



ou de lessive, ni celles de lait ou de yogourt, ni les barquettes de viande, de fruits ou de légumes. Tous ces emballages doivent être jetés dans les sacs poubelle.

A jeter dans le sac officiel blanc

Papiers et cartons souillés, litières, sacs d'aspirateur, produits d'hygiène (cotons-tiges, couches-culottes, lingettes, ouate, serviettes, tampons, mouchoirs usagés), matières plastiques hors PET (emballages, bouteilles, tubes de dentifrice), composites (berlingots, brosses à dents, éponges à vaisselle, barquettes, rasoirs manuels), textiles souillés, ampoules à filament, petits objets en bois.



Plastiques et recharges



Aucune filière satisfaisante de recyclage des plastiques n'existe actuellement. Afin d'économiser ce matériau, il est donc recommandé de privilégier les emballages qui peuvent être rechargés (savon liquide, shampoing, gel douche, etc.).

Recyclez durant vos courses

Lorsque vous vous rendez dans les centres commerciaux de la ville pour faire vos achats, emmenez vos déchets recyclables avec vous! Les magasins collectent bouteilles en PET et en plastique (par ex. bouteilles de lait), piles, ampoules, cartouches pour filtres à eau, habits en bon état, et même briques à boisson pour certains.



Poubelles particulières pour chiens



Nos amis à quatre pattes disposent de poubelles et de sacs spéciaux dans toute la ville. Merci à leurs propriétaires d'en faire bon usage!

Manifestations propres en ordre

L'Etat du Valais met à disposition sur son site un guide destiné aux organisateurs de manifestations. «Votre manifestation simplement durable!» vise à les soutenir afin de limiter les déchets, trier et valoriser les déchets recyclables, gérer les déchets incinérables.



Rédaction: Le firmet Communication / Photo: Paulette Leuzer / Impression: Imprimerie du Bourg



Gestion des déchets

Infos pratiques 2019

Engagement de la Ville de Martigny en matière de gestion des déchets

Ramassage porte-à-porte deux fois par semaine

Depuis l'introduction de la taxe au sac, en janvier 2018, le volume des déchets incinérables a baissé de 25%. En conséquence, la Commune de Martigny a adapté la fréquence du ramassage. Désormais, les ordures ménagères sont collectées **deux fois par semaine** en ville et au Bourg, et le papier-carton une fois, aux heures et dates fixées par le calendrier.

On veillera à plier et ficeler les **papers-cartons**. Ceux-ci, ainsi que les sacs officiels blancs, doivent être déposés sur la chaussée avant 7h le jour du ramassage.

Déchetterie du Verney

Tous les déchets sont acceptés à la déchetterie du Verney, excepté les emballages plastiques et les conteneurs en plastique de moins de 20 litres (hors PET). Sont interdits aussi, selon les prescriptions d'élimination, la laine de verre, la laine de pierre et l'Eternit. **Les sacs taxés n'y ont pas leur place non plus.**

L'accès à la déchetterie est réservé aux habitants de Martigny et de Charrat. Des contrôles peuvent être effectués: veuillez vous munir de la **carte de résident** délivrée par la Commune.

Points de collecte spécifiques

Bennes à verre
Quinze bennes à verre sont à disposition sur le territoire communal. Par égard pour le voisinage, merci de **respecter les horaires de dépose** (7h - 20h les jours ouvrables) et de porter les verres plus encombrants (vitrages, bonbonnes, etc.) à la déchetterie.

Bennes à alu et fer-blanc
Trois bennes à alu et fer-blanc sont réparties sur l'ensemble de la commune, en des lieux facilement accessibles. Par égard pour les autres usagers, veuillez **presser les boîtes** grâce au dispositif prévu à cet usage.

Collecte d'habits
Martigny dispose de trois points de collecte spécifiques, où les vêtements usagés sont collectés pour le compte de différentes organisations. Rappelons que les habits doivent être **emballés**, et les chaussures, réunies par paires.

Ecopoint mobile

Vous avez toujours la possibilité de déposer une partie de vos déchets non incinérables (lavures, capsules de café, etc.) à l'écopoint mobile, qui poursuit ses tournées en 2019. Introduit en même temps que la taxe au sac, il se déplace de quartier, **cinq jours par semaine**. Pour y accéder, munissez-vous de votre carte de résident.

Points de vente

A l'achat d'un nouvel **appareil électrique ou électronique**, une taxe anticipée est comprise dans le prix. Elle sert à en financer le recyclage. La meilleure solution pour se débarrasser de ce type de déchets consiste donc à les rapporter aux points de vente, qui sont tenus de les reprendre gratuitement.

Compost individuel

Si vous disposez d'un jardin, d'une pelouse ou d'un potager, installez un **compost**. Une bonne gestion de celui-ci vous permettra d'alléger votre sac et de disposer d'engrais de qualité, sans nuisances olfactives. Si vous n'avez pas la possibilité d'installer votre propre compost, vous pouvez amener les lavures **en vrac** ou emballées dans un **sac biodégradable** (disponible dans le commerce) à l'écopoint mobile ou à la déchetterie.

Planning du ramassage porte-à-porte

Ordures ménagères
Zone Lundi et jeudi
Zone Mardi et vendredi
(+ jeudi, avenue de la Gare, de la rue de la Poste à la place Centrale)

Papier-carton Mercredi (sauf Le Guercet et les zones campagne Bâtiaz et Martigny)

Le ramassage a lieu les jours indiqués, dès 7h. Le dépôt des déchets la veille est interdit.

Emplacements de l'écopoint mobile

Lundi Parking du Rossetan
Mardi Place de Rome
Mercredi Parking des Neuvilles
Jeudi Rue des Farquet au Guercet
Vendredi Parking du Chemin du Milieu

Ouvert de 16h à 19h, sauf les jours fériés et en cas de conditions climatiques exceptionnelles. **Veuillez vous munir de la carte de résident pour y accéder.**

Points de collecte spécifiques



Déchetterie du Verney

Horaires d'ouverture
Mardi à vendredi 7h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi 8h - 12h / 13h30 - 16h30
Veuillez vous munir de la carte de résident pour y accéder.

